

Promotion santé Bretagne recrute !

Un·e directeur·rice de l'association



CDI



RENNES



ÉTÉ 2027

VOS MISSIONS

- Piloter et gérer l'association
- Ecouter l'équipe salariée, apprendre, soutenir, réguler
- Nourrir un dialogue positif avec l'ARS Bretagne, principal partenaire et financeur
- Adapter l'association à l'évolution des contextes (sociétal, économique, politique, sanitaire...), développer de nouveaux financements
- Soutenir les élu·e·s afin qu'elles et ils puissent exercer leur fonction au mieux des intérêts de l'association et de la promotion de la santé
- Animer des actions de promotion de la santé, en complémentarité avec l'équipe, selon les besoins

VOTRE PROFIL, VOS COMPÉTENCES

- Bac + 5 et plusieurs années d'expérience avec des responsabilités de management associatif (budget, RH)
- Connaissance et pratique de la promotion de la santé ou de champs et démarches transférables dans notre domaine : approche globale des situations, participation, posture éducative...
- Maîtrise de la méthodologie de projet
- Très bonne communication orale et écrite

NOTRE OBJET, NOS PRINCIPES

- La promotion de la santé (charte d'Ottawa de l'OMS) et la santé environnement
- La volonté d'agir sur les déterminants de la santé, de réduire les inégalités sociales et territoriales de santé
- Les Droits humains, la démocratie, la participation, l'équité
- L'appartenance au réseau national Fédération promotion santé

NOS MÉTHODES

- L'approche globale et positive de la santé, l'attention aux conditions de vie
- La méthodologie de projet, les démarches formatives, la documentation
- Le renforcement des capacités des personnes et des collectifs
- Le partenariat
- Nos publics sont principalement des professionnel·le·s (éducatifs, sanitaires, sociaux, institutionnels, associatifs...).

● NOTRE FONCTIONNEMENT

- L'équipe salariée est compétente, autonome, engagée. Elle anime un grand nombre de projets. L'auto-organisation et la concertation sont fréquentes.
- Le conseil d'administration est un soutien et un espace d'échanges. Le bureau, la présidence, accompagnent la direction.
- Les relations avec les autres structures santé en région et avec les financeurs sont partenariales.

● NOTRE POSITIONNEMENT

- Nos activités-socles sont inscrites dans la durée, mais leur mise en œuvre doit toujours s'adapter aux situations, aux besoins divers et évolutifs.
- Promotion Santé Bretagne est fréquemment sollicitée pour animer des espaces de travail collaboratifs, accompagner ou piloter des projets partenariaux.
- Nous menons des actions de promotion de la santé, du diagnostic à l'évaluation ; nous sommes aussi en conseil et en soutien à la mise en œuvre de stratégies et de politiques de santé.

LE POSTE

- **Direction de l'association Promotion Santé Bretagne** (24 salarié.e.s, 4 antennes, 1,8 M€ de budget)
- **Poste basé à Rennes**, déplacements réguliers en Bretagne, ponctuels hors région, télétravail autorisé jusqu'à deux jours/semaine.
- Temps de travail : **forfait-jour 218 jours/an** (5 semaines de congés payés, 10 RTT en moyenne/an).

- L'activité a lieu en semaine, aux horaires de bureau. Le travail hors de ces horaires est ponctuel.
- Salaire : **4 000 à 5 000 € brut mensuel** (x 12 mois), selon expérience et compétences.
- Entrée en poste **été 2027** (départ en retraite du directeur actuel. Date et modalités de tuilage à préciser conjointement)

COMMENT CANDIDATER ?



CV, lettre de motivation, références à adresser au directeur actuel :
thierry.prestel@promotion-sante-bretagne.org